

## Versement de cotisations volontaires

### 1. Identification du participant (écrire en lettres moulées)

Nom	Prénom
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	
Employeur	No du groupe

### 2. Versement de cotisations volontaires par retenues à la source

Par la présente, j'autorise mon employeur à prélever de mon salaire \_\_\_\_\_ \$ ou \_\_\_\_\_ % chaque période de paie, à titre de cotisations volontaires au RRFS-GCF et ce, à compter du cycle de paie débutant le : \_\_\_\_\_ .

Ce prélèvement pourra être révisé ou annulé en tout temps en avisant l'employeur.

Je comprends qu'il y a un maximum annuel à ne pas dépasser (veuillez utiliser le calculateur). À défaut d'instructions contraires, ces données s'appliqueront à l'année suivante.

### 3. Consentement du participant

Je comprends que le présent formulaire a pour but d'indiquer mes instructions quant aux modalités de versement des cotisations volontaires.

Je déclare avoir été suffisamment informé(e) quant aux avantages et inconvénients à verser des cotisations volontaires. Je déclare également avoir pris connaissance de la brochure d'information intitulée « Cotisations volontaires » produite par le RRFS-GCF.

Je déclare avoir compris notamment que :

- les cotisations volontaires et les intérêts peuvent être remboursés en tout temps à la suite d'une demande écrite au secrétariat du Régime. Aucune limite n'est imposée, mais après deux demandes, le comité de retraite exigera des frais administratifs pour les transactions;
- l'intérêt qui sera crédité sur les cotisations volontaires sera égal au rendement net de frais de la caisse à la valeur marchande;
- il est de ma responsabilité de m'assurer que mes cotisations volontaires ne dépassent pas le maximum fiscal permis;
- le rendement de la caisse peut fluctuer d'une année à l'autre et mon compte de cotisations volontaires pourrait même perdre de la valeur certaines années à la suite de rendements négatifs.

En conséquence, je dégage les membres du Comité de retraite et les employés du secrétariat du Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes de toute responsabilité si je ne suis pas satisfait(e) du rendement obtenu par mon compte de cotisations volontaires ou si celui-ci perd de la valeur.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**Veuillez retourner ce formulaire directement à votre employeur.  
Ce dernier fera suivre une copie de votre formulaire au secrétariat du Régime.**

## Cotisations volontaires

Calcul du montant annuel pouvant être versé

Étape 1 - Calcul du crédit de rente annuel			
(1)	Salaire annuel prévu		
(2)	 Pourcentage total de la cotisation patronale et salariale au sein du groupe	X	
(3)	Formule de conversion RRFS	X	
(4) = (1) X (2) X (3)	Crédit de rente annuel	=	
Étape 2 - Calcul du facteur d'équivalence (FE)			
(5)	Facteur de conversion exigé par l'Agence du revenu du Canada	X	
(6) = (4) X (5)	Crédit de rente multiplié par 9	=	
(7)	Soustraction exigée par l'Agence du revenu du Canada	MOINS	
(8) = (6) - (7)	Facteur d'équivalence (FE) résultant de votre participation	=	
Étape 3 - Calcul du versement maximum de cotisations volontaires pour l'année			
(9) = (1)	Salaire annuel prévu		
(10)	Plafond prévu par l'Agence du revenu du Canada	X	
(11) = (9) X (10)	Maximum qui peut être versé à un Régime de retraite	=	
(12) = (11) - (8)	Maximum de cotisations volontaires avant ajustement	=	
(13)	Ajustement	MOINS	
(14) = (12) - (13)	<b>Maximum de cotisations volontaires pouvant être versé pendant l'année</b>	=	